

Connect and Create for Change



IT LINK

Déclaration de Performance
Extra-Financière 2025

Table des matières

1.	Note Méthodologique	3
2.	Evénements Marquants 2025	4
3.	Notre Engagement Social et Sociétal.....	5
4.	Informations Sociales	6
4.1.	Effectifs et masse salariale.....	6
4.2.	Recrutement	8
4.3.	Egalité de traitement et égalité Femmes-Hommes	10
4.4.	Insertion des personnes en situation de handicap	11
4.5.	Organisation du temps de travail.....	11
4.6.	Santé et sécurité des collaborateurs.....	12
4.7.	Relations sociales et accords collectifs	12
4.8.	La formation.....	13
5.	L'environnement	13
5.1.	Déplacements 2025	14
5.2.	Maîtrise de l'énergie	14
5.3.	Matériel informatique.....	15

1. Note Méthodologique

Le périmètre RSE 2025 comprend l'ensemble des sociétés du Groupe : IT Link France, NRX, IT Link Maroc, IT Link Benelux, IT Link Canada, Ciao et RADèS. Pour certains indicateurs, seul le périmètre France sera retenu, ce dernier étant le plus significatif (72% des effectifs Groupe hors Ciao).

Les informations sociales sont consolidées par la Direction des Ressources Humaines Groupe. Les informations quantitatives sont principalement issues du logiciel de paye. Ces informations font l'objet de suivis et de contrôles mensuels.

Les informations environnementales sont consolidées par la Direction Administrative et Financières et sont issues des factures comptables de nos fournisseurs d'énergie et prestataires de déplacements.

2. Événements Marquants 2025



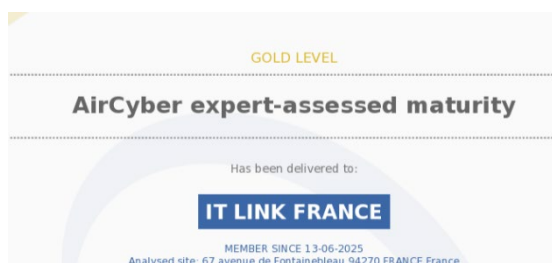
82% des Linkers déclarent qu'IT Link est une entreprise où il faut bon travailler. C'est le résultat de l'enquête 2025 de Great Place to Work auprès des Linkers des filiales IT Link, NRX et Radès.

Avec un taux de participation de 69% au niveau Groupe, les Linkers ont apprécié la convivialité (83% de réponses positives) et la crédibilité du management (79%).



IT Link France obtient en 2025 la certification ECOVADIS GOLD

Le score obtenu est de 83/100 et lui a permis de rejoindre le top 5%.



Le label AirCyber récompense IT Link France pour la 1ère fois en 2025, prouvant ainsi la maturité du système de protection et de sécurité informatique du Groupe.

3. Notre Engagement Social et Sociétal

En partenariat avec **MICRODON** qui met à disposition sa plateforme, IT Link soutient ainsi 2 associations du portefeuille de la fondation EPIC (Carolina For Kibera et Blue Ventures), auxquelles sont reversées les sommes données par les Linkers et abondées par l'entreprise. Actuellement, 13,4% des Linkers ont adhéré au dispositif et **9036€** ont ainsi été collectés en 2025 (+7%) et reversés à la Fondation EPIC (comprenant l'abondement de 50% par IT Link France). Le don moyen par salarié est de 4,32 euros mensuels.

80% des salariés donateurs effectuent un don complémentaire (entre 1 et 20 euros par mois).



Le Groupe IT Link est fier d'accueillir **31 nationalités** différentes au sein de ses équipes. Cette diversité affichée est une richesse culturelle inestimable et permet au Groupe de proposer à ses Clients un accompagnement sur leurs projets partout en France, comme à l'étranger.

Conscient de son rôle dans la Cité, IT Link participe à la formation de jeunes en contrats d'apprentissage (11 alternants dans l'effectif au 31/12/2025).

En outre, avec 221 recrutements au niveau Groupe cette année, IT Link continue de proposer des débouchés aux ingénieurs et particulièrement aux jeunes diplômés.

En 2022, IT Link France a nommé une nouvelle **référente handicap**, Mme Amandine PILLOT. La référente Handicap conseille et informe les salariés, porteurs de handicap ou non, qui la contactent directement. Elle anime régulièrement des sessions de sensibilisation des salariés ou des formations à destination des recruteurs et des commerciaux.



Enfin, dans le cadre de l'événement **Octobre Rose**, IT Link a mis en place une campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

4. Informations Sociales

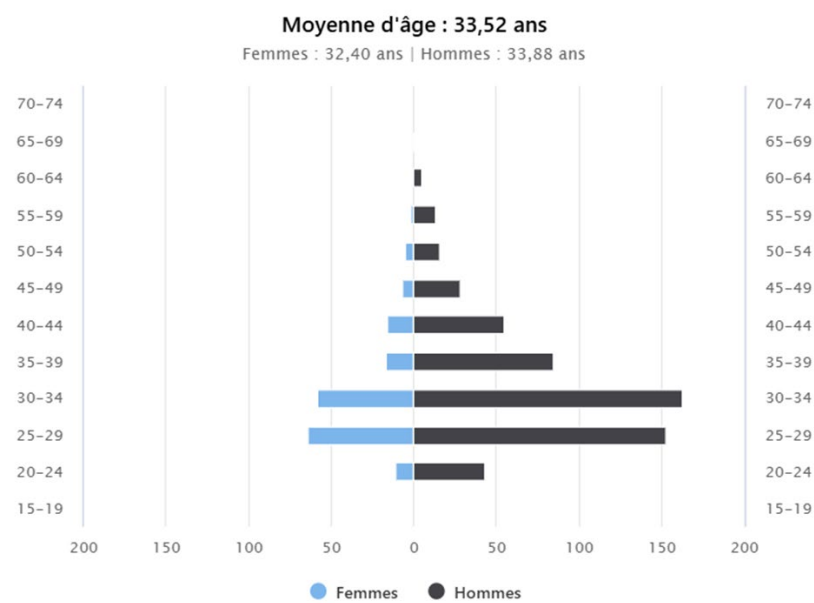
4.1. Effectifs et masse salariale

Le Groupe IT Link compte au 31/12/2025, **875 collaborateurs salariés**, soit une stabilisation de l'effectif.

Effectifs Groupe 2025

	IT Link France	NRX	Radès	IT Link Benelux	IT Link Canada	Ciao	IT Link Maroc	Total
Femmes	139	0	17	11	6	35	18	226
Hommes	487	6	29	25	13	64	25	649
Total	626	6	46	36	19	99	43	875

La proportion de femmes dans l'effectif est stable autour de 25% à fin 2025.



L'âge moyen des collaborateurs du Groupe est de 33,5 ans, soit +0,3 par rapport à 2024.

Le Groupe IT Link est principalement composé de Cadres : dans sa filiale majoritaire IT Link France, les cadres représentent 85% des effectifs (82,7% en 2024), davantage chez les femmes (90,7%) que chez les hommes (83,5%).

Répartition par statut (IT Link France)			
	Cadres	Non cadres	Total
Femmes	128	13	141
Hommes	405	80	485
Total	533	93	626

IT Link s’inscrit dans la durée et recrute majoritairement sous contrat à durée indéterminée.

Au 31 décembre 2025 le Groupe ne comptait que 12 CDD dans son effectif global, 10 d'entre eux étant des contrats d'alternance.

Les contrats sont en très forte majorité des contrats à temps plein, seuls 8 collaborateurs étaient à temps partiel au 31/12/2025 dont 3 hommes et 5 femmes.

L’ancienneté moyenne dans le Groupe IT Link (filiales France + marques IT Link) a vu sa durée s’allonger depuis plusieurs années, elle atteint 4,49 en 2025 contre 4,33 en 2024 (pour mémoire, elle était de 2,5 en 2018).

Le Groupe a davantage recruté cette année et retenu davantage de collaborateurs ; le taux d’attrition reste en-dessous de l’objectif des 25% en 2025 comme en 2024, après 32% en 2023.

Recrutements et départs								
	IT Link France	NRX	Radès	IT Link Benelux	IT Link Canada	IT Link Maroc	Ciao	Total
Recrutements	153	2	5	14	12	13	19	222
Départs	156	1	3	18	10	9	16	213

Depuis 2021 , la croissance des recrutements a repris, liée à la reprise du marché de l'emploi et la dynamique autour des métiers du numérique. Néanmoins, il reste toujours aussi difficile de

recruter des profils de bon niveau et de les fidéliser. Un chantier stratégique a été dédié à l'amélioration de la qualité du recrutement.

Les départs liés aux embauches clients ont repris leur progression après une baisse en 2024 et représentent 19,2% des départs en France. Le Groupe procède, comme les années précédentes, à un faible nombre de licenciements (14 en 2025 contre 13 en 2024).

IT Link veille à assurer un développement de carrière à ses Linkers : en 2025, 25% des Linkers ont, toutes fonctions confondues, bénéficié d'une promotion à travers l'augmentation de leur position et/ou coefficient (suivant la classification Syntec).

IT Link mise sur le développement de ses filiales étrangères pour proposer un programme de mobilité internationale à ses Linkers mais aussi sur la collaboration avec ses clients pour proposer des projets de courte durée (quelques mois maximum).

Ces programmes de mobilité, qu'ils se réalisent en interne ou à l'international, reposent sur une implication des managers qui ont une vision long terme des carrières de leurs collaborateurs. Ils sont à l'écoute de leurs équipes et sont capables de proposer de nouvelles opportunités aux Linkers qui manifestent une volonté d'évoluer ou de changer de région. Celles-ci sont détectées au cours des suivis de projets réalisés plusieurs fois par an et lors de l'entretien annuel réalisé à date anniversaire d'entrée dans l'entreprise. Lors de ce moment privilégié, chaque Linker échange avec son manager sur les réalisations de l'année écoulée, les formations éventuellement suivies et les faits marquants de sa présence chez IT Link. Il prépare l'année à venir en faisant part de ses souhaits d'évolution, les formations éventuellement associées et la rémunération qui lui semble correspondre à ses compétences.

Chaque mois, une commission composée des Directeurs commerciaux du groupe et de la DRH étudie les rapports d'évaluation remplis lors de l'entretien et décide des nouvelles rémunérations et positions des collaborateurs. Depuis avril 2021, la Direction d'IT Link France négocie avec les élus du personnel pour proposer une grille encadrant les augmentations de salaires. Cette grille, applicable chez IT Link France et dont les autres filiales s'inspirent, permet une transparence des décisions d'augmentations, les grilles étant communiquées à l'ensemble du personnel chaque année. Une attention particulière est portée aux plus bas salaires dans l'entreprise et à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

4.2. Recrutement

Le Groupe tient à être un employeur responsable. L'ensemble des acteurs liés à l'activité du recrutement (RH et opérationnels) sont sensibilisés aux problématiques de la discrimination.

Les étapes du recrutement visent à évaluer l'adéquation des savoir-faire, des valeurs, et du projet professionnel de chaque candidat. Le processus de recrutement se veut rapide et transparent. Le process est annoncé dès l'entretien téléphonique qui est un vrai entretien de motivation du candidat.

La phase d'entretien se déroule généralement en deux étapes :

- un entretien téléphonique avec un chargé de recrutement dont l'objectif est de présenter la société, d'analyser les aspirations professionnelles du candidat et de voir si celles-ci se trouvent en adéquation avec l'entreprise
- un second temps est consacré à un entretien avec un manager opérationnel qui valide les expertises et les réalisations du candidat, et évalue son aptitude à mener à bien les projets confiés par les clients.

Pour parvenir à attirer de nouveaux potentiels, IT Link développe différents axes de sourcing qui lui assurent des candidatures riches et variées. Le Groupe utilise les CVthèques et diffuse régulièrement des annonces sur les principaux Job boards spécialisés dans le domaine des systèmes embarqués (Monster, Apec, CV Aden, Régions Jobs), mais aussi les réseaux sociaux professionnels tels que LinkedIn.

IT Link affiche aussi ses offres d'emplois sur la page « Talents » de son site Internet, ce qui lui permet de recevoir un grand nombre de candidatures spontanées.

Enfin, le Groupe associe ses collaborateurs dans le recrutement en favorisant un processus de cooptation. Nous avons constaté que la cooptation renforce le sentiment d'appartenance de nos Linkers et favorise la fidélisation des collaborateurs cooptés.

IT Link recrute des collaborateurs confirmés mais aussi des collaborateurs juniors et de jeunes diplômés qu'il accompagne dans leur évolution de carrière. Les profils recherchés s'articulent autour de l'ensemble des activités de l'entreprise : Systèmes Embarqués, IoT, Web et Systèmes d'Informations, Data Intelligence, Safety & Security, Ingénierie Système, Mobile Apps et Conduite du Changement.

Le Groupe recrute principalement des consultants techniques/fonctionnels, ingénieurs projets, chefs de projets, directeurs de projets, experts... Les équipes recrutement et commerce animent des événements dédiés au recrutement permettant à de nombreux candidats ingénieurs de rencontrer IT Link lors d'afterworks régionaux.

IT Link entretient des relations privilégiées avec de nombreuses écoles d'ingénieurs : signature de partenariat avec l'INSA Rennes, participation à de nombreux forums écoles, présentations de l'entreprise en amphithéâtre, ateliers de réalisation de CV ou simulations d'entretiens.

IT Link propose chaque année une quinzaine de stages techniques à des ingénieurs en 4e et 5e année d'école d'ingénieur mais aussi des stages d'ingénieur commercial et de fonctions support (RH, contrôle de gestion, ...). En 2025, 6 stagiaires en études supérieures ont été accueillis pour un stage de plus de 3 mois. Les agences accueillent également des stagiaires d'observation, collégiens ou lycéens.

4.3. Egalité de traitement et égalité Femmes-Hommes

IT Link France a publié les résultats de l'index Egalité Femmes-Hommes issu de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel d'août 2018. Le score total est pour 2025 de 93/100. Il était de 94/100 en 2024.

Le détail par critère est donné dans le tableau ci-dessous.

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	1,6	38	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1,8	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	1,3	10	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables	-	-	93	-	100
INDEX (sur 100 points)	-	-	93	-	100

4.4. Insertion des personnes en situation de handicap

En 2022, IT Link a nommé Mme Amandine PILLOT, Directrice d'Atout Cap, « référente handicap » pour toute l'entreprise. Mme PILLOT assure une permanence téléphonique pour les salariés qui ont des questions sur ce sujet et anime régulièrement des webinaires d'information.

Le partenariat avec Gamino depuis 5 ans a dû prendre fin du fait de la cessation d'activité de Gamino. Le service RH a proposé une participation au Duodays (binôme d'un salarié avec un porteur de handicap pour faire découvrir son poste de travail). 2 binômes se sont formés en 2024 et aucun en 2025 (il y avait des volontaires côté IT Link mais pas de candidat correspondant).

En 2025, IT Link France n'a pas recruté de Linker en situation de handicap ; le nombre de Linkers bénéficiaires d'une RQTH était de 5 au 31/12/2025.

4.5. Organisation du temps de travail

Les filiales françaises du Groupe IT Link ont fait le choix depuis de nombreuses années d'un temps de travail maîtrisé. La quasi-totalité des collaborateurs France ont ainsi un contrat de travail en forfait horaire hebdomadaire de 37,2 heures. Seuls 1 Linker, pour des raisons très spécifiques à son activité, est en forfait jours. Les collaborateurs IT Link France et NRX bénéficient en outre de 9 jours non travaillés (JNT) en plus des 25 jours annuels de congés payés.

IT Link fait bénéficier de congés d'ancienneté dès la 4e année (plus favorable que la convention collective qui préconise des paliers de 5 ans).

Un guide de la parentalité chez IT link a été rédigé avec les élus du CSE en charge de légalité professionnelle afin d'informer et d'accompagner nos Linkers qui sont déjà parents ou qui vont le devenir. IT Link est très attentif à accepter sans délai et sans report de date les demandes de congé paternité et de congé parental.

En 2024, IT Link France a signé la charte de la parentalité avec l'observatoire de la qualité de vie au travail (<https://www.observatoire-qvt.com>). L'entreprise s'engage ainsi à faciliter l'accès à l'information à ses salariés parents (le guide de la parentalité chez IT Link a été communiqué début 2025) et plus largement, à veiller à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Depuis septembre 2022, IT Link France s'est associée à l'entreprise Les Petites Canailles pour proposer des places en crèches aux Linkers parents. 12 Linkers en ont bénéficié sur l'année 2025.

2021 a vu la pérennisation du télétravail comme mode d'organisation du travail. IT Link France s'est doté d'un accord collectif permettant d'encadrer cette pratique. A fin décembre 2025, 193 Linkers sont entrés dans le dispositif leur permettant de télétravailler 1 à 3 jours par semaine (30% de l'effectif).

La moyenne de jours télétravaillés par semaine est de 2,1.

4.6. Santé et sécurité des collaborateurs

Le Groupe IT Link est particulièrement attentif à proposer à ses collaborateurs **un haut niveau de qualité de vie au travail**, favorisant le management bienveillant dans toutes les équipes et à tous les niveaux, ainsi que de bonnes conditions de travail. Dans chaque agence, un espace de pause est prévu avec des corbeilles de fruits et des boissons. Chaque Linker, même s'il ne travaille pas au quotidien dans son agence de rattachement, doit pouvoir s'y rendre pour rencontrer les équipes et ses collègues et s'y sentir chez lui.

Des soirées dans chaque agence sont organisées, en petits groupes locaux ou réunissant tout l'effectif de l'agence.

Des communications régulières sont adressées aux Linkers via MyLink sur des thématiques diverses (la sécurité au volant, la santé mentale, le sommeil, la sédentarité, ...)

Cette ambiance conviviale, reconnue par les collaborateurs à travers les différentes enquêtes menées par l'Institut Great Place to Work pour IT Link depuis 2015, renforce l'attachement des Linkers au Groupe IT Link et explique également les bons résultats obtenus par IT Link en matière d'accidentologie.

Le taux d'absentéisme pour l'entité IT Link France est de 3,3% en 2025. On observe une hausse des arrêts maladie de plus de 30 jours pendant lesquels il est parfois difficile de garder le lien avec le collaborateur. La hausse du taux s'explique par une hausse du nombre des arrêts de travail. En 2026, un nouveau calcul du taux d'absentéisme sera pris en compte (nombre de jours d'arrêt de travail pour maladie, accident de trajet et accident de travail / nombre de jours qui auraient pu être travaillés (jours d'activité client, d'inactivité et d'absences, hors absence présence école pour les apprentis). En appliquant ce calcul on passe d'un absentéisme de 2,37% en 2024 à 2,78% en 2025.

Le taux de fréquence des accidents du travail est de 4,06 en 2025 (5,07 2024) et le taux de gravité est en légère hausse à 0,12 (0,04 en 2024).

Les risques professionnels sont peu nombreux dans le Groupe et bien identifiés grâce au travail effectué par la Direction des Ressources humaines en collaboration avec la CSSCT de l'entreprise et les médecins du travail qui suivent nos collaborateurs.

Pour faciliter le suivi des Linkers en Ile de France et renforcer les mesures de prévention, l'Établissement Parisien d'IT Link France ainsi que NRX ont demandé à PREVENIR (filiale d'ALAN) de prendre en charge depuis le 1er janvier 2026 le suivi des Linkers. PREVENIR n'est pour l'instant présent qu'en Ile de France

4.7. Relations sociales et accords collectifs

Le Conseil Social et Economique (CSE) d'IT Link France actuel a été élu en juin 2023 pour 4 ans. Il est unique pour IT Link France et comporte au 31/12/2025 12 élus, dont 7 dans la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). Le CSE comporte également une Commission Egalité professionnelle, une Commission Logement et une Commission Formation.

Le dialogue constructif entre les délégations du personnel et la Direction a permis le renouvellement de l'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes début 2024. L'accord télétravail, signé en octobre 2021 est toujours en vigueur. Les grilles d'augmentation salariales, mises en place depuis 2021 pour IT Link France sont, chaque année, négociées avec les élus du CSE.

4.8. La formation

Le budget formation d'IT Link France a très légèrement diminué par rapport à 2023 et reste constant en % de masse salariale (1,2%).

En 2025 ce sont 3259 heures de formation qui ont été effectuées sur le périmètre IT Link France, soit -26% par rapport à 2024, bénéficiant à 222 Linkers soit 35,3% de l'effectif moyen de 2025.

5. L'environnement

IT Link s'est beaucoup interrogée sur son impact sur l'environnement et a focalisé son action sur sa politique de déplacements. Début 2021, l'entreprise s'est engagée davantage en signant le manifeste Planet Tech'Care, porté par la branche professionnelle des entreprises du numérique.

De plus, IT Link s'est dotée d'une charte éthique qui comporte un volet sur sa politique de déplacement. Ainsi, ce qui était ancré profondément dans les usages et sa culture, a été écrit pour devenir encore plus engageant. Au dernier trimestre 2025, IT Link a choisi PERK pour l'organisation des déplacements professionnels des Linkers et verse 10 EUR par tonne de CO₂ facturée (Green Trip). Cette compensation carbone sert à investir dans des projets certifiés par VERRA (VCS), Gold Standard ou Puro.earth.

A travers sa politique de déplacement, IT Link a pour objectif d'avoir un impact positif sur le bien-être des collaborateurs et notamment l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle en réduisant les nuisances liées aux déplacements et l'environnement en favorisant l'utilisation de moyens de transport propres.

Le forfait mobilités durables issu de la loi d'orientation des mobilités du 24/12/2019 a été mis en place en juillet 2020 et son montant a été revalorisé en décembre 2023 pour l'année 2024.

Les abonnements de transports collectifs urbains (Navigo, Técély, KorriGo, etc.) sont remboursés intégralement

L'accès au service de covoiturage Premium de BlaBlaCarDaily sur l'ensemble du territoire Français est offert à tous les Linkers. En 2025, 5197 kilomètres ont été parcourus en covoiturage par les Linkers, soit 1131 kilos de CO₂ évités.

La réservation de billets de train et avions via une adresse mail dédiée et mise en place d'une Charte Voyageurs

Partenariat avec des sociétés de taxis et véhicules avec chauffeur pour nos commerciaux

Utilisation d'un système performant de visioconférence (GoogleMeet) afin de limiter les déplacements entre les différents sites du Groupe.

Mise en place du travail à distance lorsque le poste le permet grâce à l'accord Télétravail signé en octobre 2021. Au 31/12/2025, 30% de l'effectif d'IT Link France était inscrit dans le dispositif télétravail pour une moyenne de 2,1 jours télétravaillés par semaine.

5.1. Déplacements 2025

Déplacements	2025	2024	2023	2022	2021
Train	9503	3996	3501	5640	6943
Avion	81641	64968	77653	87508	64858

5.2. Maîtrise de l'énergie

Notre consommation d'énergie est essentiellement liée au chauffage de nos locaux, à leur éclairage et aux déplacements de notre personnel entre leurs lieux de résidence, nos établissements et les sites de nos clients. Des actions ont été déployées pour encourager nos collaborateurs à réduire leur empreinte énergétique

IT Link sensibilise ses collaborateurs aux comportements éco-responsables et vise à :
Privilégier l'éclairage naturel,
Éteindre les lumières et appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utiles.

Une initiative ECOWATT a été lancée dans les locaux du siège social d'IT Link au Kremlin Bicêtre : certains jours de l'année, des actions de maîtrise de l'énergie sont réalisées (coupure de l'eau chaude sanitaire, horaires de l'éclairage modifiés).

IT Link mène une politique de diminution de sa consommation de papier d'impression avec pour objectif le « zéro papier ».

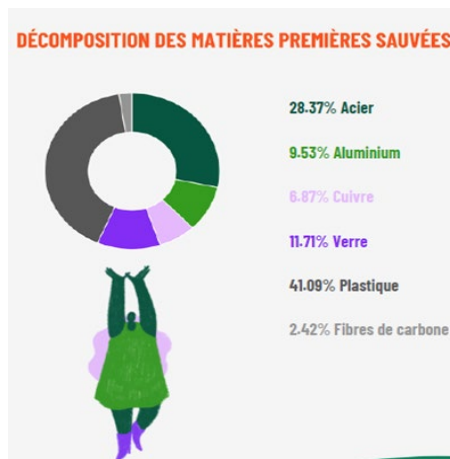
Différents processus ont été mis en œuvre à ce jour :

- Mise à disposition des formulaires et documentations internes sur un intranet,
- Echange et partage de documents via google drive et les google apps,
- Suivi des congés et absence sans papier grâce à une plateforme en ligne,
- Centralisation des impressions sur deux copieurs de forte capacité à Paris de façon à faciliter le recueil des informations relatives à la consommation de papier,
- Utilisation de la solution VSA pour le traitement dématérialisé des factures d'achat et des notes de frais.

De plus, afin de limiter la consommation de gobelets à usage unique, IT Link a distribué des mugs à l'ensemble de ses collaborateurs.

Lors du rendez-vous d'intégration, IT Link offre un mug à chaque nouveau collaborateur et l'encourage à l'apporter sur son lieu de travail pour limiter l'utilisation de gobelets jetables.

5.3. Matériel informatique



IT Link veille à recycler son matériel informatique usagé.

Depuis 2021, IT Link donne une seconde vie à son matériel informatique grâce à MANUTAN (anciennement ZACK), une entreprise d'économie circulaire qui lutte contre le gaspillage des produits électroniques en maximisant le réemploi des matériels informatiques des entreprises par la vente, le don associatif et le recyclage.

Bilan 2025 :

- 147 kg de matériaux sauvés
- 47 tonnes équivalent carbone évitées

The logo features a large, circular graphic composed of numerous thin, parallel lines in a light blue color, arranged in a radial pattern that creates a sense of motion or a stylized sunburst. In the center of this graphic, the text "IT LINK" is written in a bold, white, sans-serif font. To the right of "IT LINK", a thin white vertical line acts as a separator, followed by the word "GROUPE" in a lighter, white, sans-serif font.

IT LINK | GROUPE